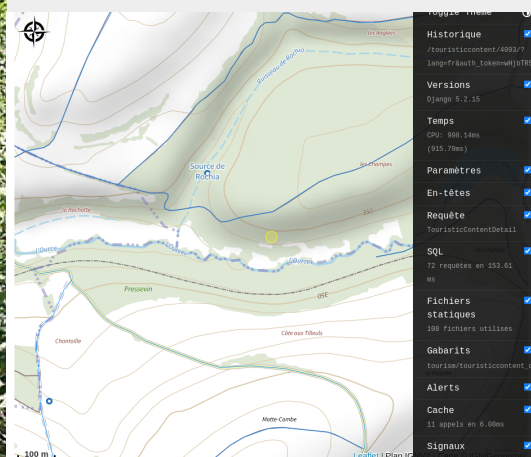


Vallée de l'Ource

Auberive



Attribution : Vallée de l'Ource (Jean-François Feutriez)



Useful information

Category : Patrimoine naturel

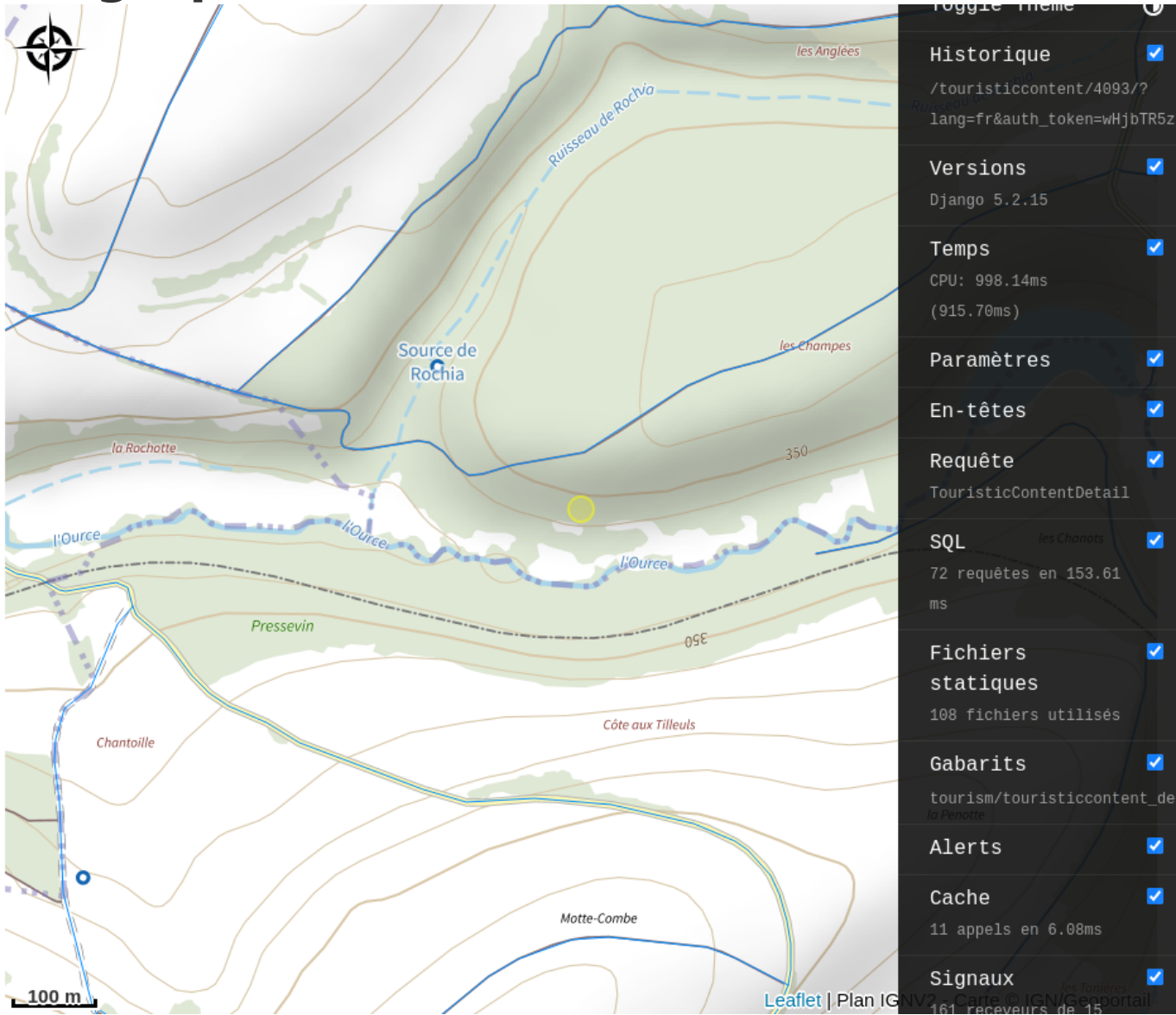
Type d'usage : Points de vue et paysages

Description

La ZNIEFF de type I de la vallée de l'Ource entre les communes de Colmier-le-Bas (à l'ouest de la Ferme de la Forge) et de Villars-Santenoge (au nord du village) est située dans la Montagne Chatillonnaise à une quinzaine de kilomètres d'Auberive, à la limite des départements de la Haute-Marne et de la Côte d'Or. Elle regroupe, sur plus de 230 hectares, la vallée de l'Ource avec ses prairies pacagées ou fauchées, certains vallons adjacents et leurs versants pentus à dominante forestière. Pour les spécialistes de nature : Les principaux types forestiers sont, sur les fortes pentes, la tiliaie-érablaie, la hêtraie à dentaire et actée en épis (versant nord) et, sur les gros blocs éboulés, l'érablière à scolopendre, cardamine impatiente et asaret d'Europe. Sur ces éboulis ainsi que sur les rochers ombragés et très frais se développe une végétation de fougères composée de scolopendre, fougère mâle, fougère femelle, polypode, polypode du calcaire, capillaire blanc, faux capillaire, rue-de-muraille, cétérach. En bas de versants, dans les vallons encaissés, on remarque souvent le cynoglosse germanique, inscrit sur la liste rouge des végétaux menacé de Champagne-Ardenne. Sur les versants moins abrupts, la chênaie-charmaie est l'élément dominant. Très localement, en fond de vallon, se rencontre l'aulnaie-frênaie à groseillier des Alpes. Les sources sont nombreuses, certaines sont tufeuses (Pré Lurot) et développent une végétation fontinale bien caractérisée. Certaines pelouses calcaires subsistent sur les versants de la vallée. Souvent fauchées, elles possèdent une flore typique et bien diversifiée avec des orchidées (orchis pyramidal, orchis militaire, orchis moucheron, épipactis brun rouge), des graminées (brome dressé, koelérie pyramidale, fléole bulbeuse, triseté dorée, brachypode penné), l'anémone pulsatille, la laîche pied d'oiseau (protégée en Champagne-Ardenne), le trèfle scabre (inscrit sur la liste rouge régionale), l'hélianthème jaune, la brunelle à grandes fleurs, le cytise pédonculé, le thésion couché, le serpolet, la brunelle à grandes fleurs, la brunelle blanche, l'oeillet des chartreux, l'orpin âcre, l'orpin blanc, etc. Sous la ligne haute tension et le long de certains boisements s'est développée une végétation de lisière thermophile qui renferme deux espèces protégées en Champagne-Ardenne, la grande gentiane et le céphalanthère rouge (ce dernier étant aussi inscrit sur la liste rouge régionale), le peucedan herbe-aux-cerfs, la laîche des montagnes, le grémil pourpre bleu, la mélitte à feuille de mélisse, le trèfle rougeâtre, la digitale jaune... La végétation : La végétation prairiale de la vallée est restée très typique avec des prairies pâturées ou fauchées. L'originalité floristique du groupement est liée la présence d'une espèce protégée au niveau régional et inscrite sur la liste rouge, le narcisse des poètes. A Pré Molle se rencontre un groupement très ouvert sur marnes (de type moliniaie) avec la canche intermédiaire (en limite d'aire de répartition) inscrite sur la liste rouge régionale. Des roselières et filipendulaies de bord de l'Ource ou de fond de vallon (le long du ruisseau du Rochia), des cariçaies à grandes laîches peuvent se rencontrer çà et là : on y observe l'eupatoire chanvrine, la reine des prés, l'aconit napel (protégé en Champagne-Ardenne), la valériane officinale rampante, la scrofulaire aquatique, la glycérie aquatique, la laîche raide, la laîche paniculée l'épiaire des Alpes, le scirpe des bois, etc. La végétation de la rivière est caractéristique : on y remarque notamment la renoncule flottante, le faux cresson et le cresson de fontaine. Plusieurs étangs sont disséminés dans la ZNIEFF (au niveau du Chanot et des Tanières) : leurs eaux claires et froides portent une végétation aquatique constituée par le potamot nageant, le potamot à feuilles luisantes, le potamot à feuilles crépues, le rubanier simple, la prêle des eaux. La faune : La faune est très diversifiée, attirée par la présence de milieux variés. L'étang du Chanot est très intéressant : peu profond, agrémenté d'une végétation luxuriante, il héberge

une petite population de grèbe castagneux, ainsi que de nombreux amphibiens dont la très vulnérable rainette arboricole et le sonneur à ventre jaune (inscrits tous les deux aux annexes II et/ou IV de la directive Habitats, à l'annexe II de la convention de Berne, dans le livre rouge de la faune menacée en France et sur la liste rouge régionale). Le triton alpestre, le crapaud commun, la grenouille rousse et la grenouille verte fréquentent aussi la ZNIEFF. Les reptiles rencontrés ici sont le lézard des murailles (inscrit à l'annexe IV de la directive Habitats) et la couleuvre à collier. La ZNIEFF est très attractive pour les oiseaux : les étangs sont très favorables à la nidification du canard colvert et de la foulque macroule, la rivière et les ruisseaux accueillent le cincle plongeur (nicheur rare à l'échelon régional et inscrit sur la liste rouge des oiseaux menacés de Champagne-Ardenne) et la bergeronnette grise. La forêt abrite des pics (pic vert, pic épeiche), le geai des chênes, le pinson des arbres, le grosbec casse-noyaux, le pigeon ramier, des mésanges, des pouillots et des fauvettes diverses. Le site est fréquenté par de nombreux mammifères (chevreuil, chat sauvage, renard, blaireau, martre, écureuil, lièvre, etc.). La loutre, présente sur le site jusqu'en 1986, n'a pas été revue depuis et semble aujourd'hui disparue.

Geographical location



All useful information

Practical info

Ouvertures :

Toute l'année hors action de chasse.

Type :

Vallée

Catégories :

Sites classés ZNIEFF

Tarifs :

Gratuit - Accès libre - 0 €

Contact

52160 COLMIER-LE-BAS

Tél. 03 25 87 67 67

langres@attractivite52.fr